

Plan de sobriété énergétique

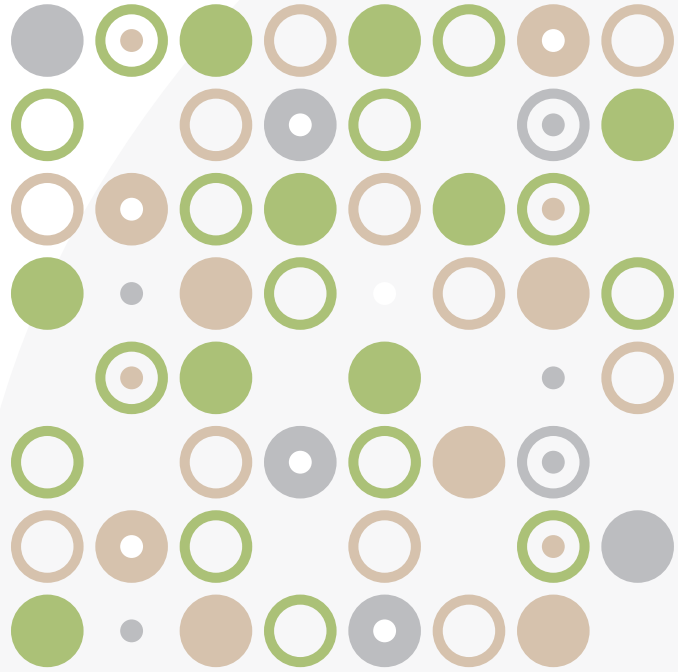


Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et l'impact du contexte géo-politique mondial, l'effort de transition énergétique est plus que jamais une priorité.

En lien avec les actions déjà menées, la ville de Thizy les Bourgs a souhaité se doter d'un plan de sobriété énergétique. Sa mise en œuvre et sa réussite sont l'affaire de tous.







Les actions déjà engagées





La lutte contre le changement climatique comme fil vert de ce mandat

- Extinction des mises en valeurs des édifices publics à partir de 23h00.
- Remplacement systématique des sources d'éclairage anciennes par des éclairages LED bien moins énergivores complétés par un système d'abaissement de l'éclairage de 50% de 23h00 à 5h00 du matin. Les centres-bourgs de Mardore, la Chapelle de Mardore et une partie de celui de Thizy récemment aménagés bénéficient de cette technologie.
- Extinction complète de certaines zones de 23h00 à 5h00 du matin (zone d'activité Reclaine et lotissement Les Pierres Plantées à Thizy, tronçon de la route départementale entre le rond-point de l'Euro et le centre canin de Bourg de Thizy).
- Déconnexion de 442 sources lumineuses situées en rase campagne et n'ayant pas d'enjeu sur la sécurité publique, soit une réduction de 15% du parc total en éclairage public (2872 sources).
- Implantation depuis 2018 de 106 candélabres solaires en remplacement d'ouvrages existants énergivores ou visant à éclairer des points stratégiques ne disposant pas d'alimentation électrique tels que carrefours ou points de collecte de déchets.
- Remplacement de véhicules légers thermiques par 2 véhicules légers électriques représentant près de 30% du parc de véhicules légers au sein de la flotte communale.
- Installation et mise à disposition au grand public de 4 bornes de recharges pour véhicules électriques en centre-bourg.
- Mise en place d'un outil de suivi et d'optimisation des consommations des bâtiments publics avec acquisition d'équipements de sous-comptage, de mesure et de télé-relève.



Ces actions ont permis à la commune une baisse de ses consommations énergétiques pour l'éclairage public d'environ 30% depuis 2015 et de contenir ainsi le coût de l'augmentation continu du prix de l'électricité.

An aerial photograph of a rural neighborhood. In the foreground, there is a white house with a white garage door and a red-tiled barn. A swimming pool is visible near the barn. A paved road curves through the scene. In the background, there are more houses and a large green field. A large, semi-transparent green circle is overlaid on the right side of the image, containing the text "Un plan pour aller plus loin." in a light green, sans-serif font.

**Un plan
pour aller
plus loin.**



Éclairage public, gestion vertueuse des bâtiments communaux, chauffage-climatisation, usage de l'électricité, sensibilisation et communication sont au cœur de ce plan de sobriété énergétique.



Bâtiment : Chauffage et climatisation

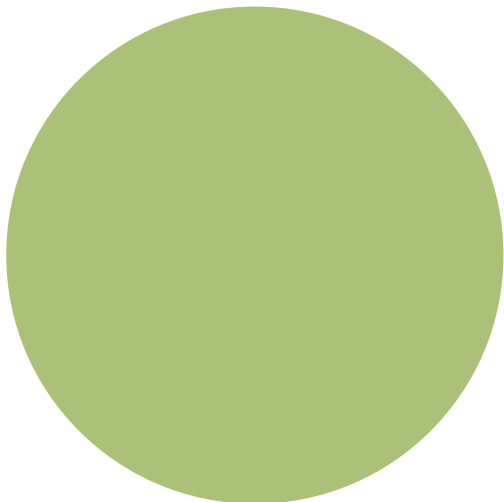
- Réduire les consignes de chauffe dans tous les bâtiments publics en limitant les températures à 19° en période d'occupation des locaux, à 16° en période d'inoccupation quotidienne nocturne (abaissé de nuit) et à 12° en période d'inoccupation égale ou supérieure à 48h, à l'exception des salles de sports (hors vestiaires) et les églises qui auront une limitation en période d'occupation à 15° maximum.
- Déclencher l'été la mise en route des salles climatisées en dessus de 26°.
- Recaler les plannings de chauffe dans tous les bâtiments équipés de dispositifs de régulation en fonction des temps d'occupations et équiper les bâtiments qui n'en sont pas dotés.
- Abaisser ou couper le chauffage au cas par cas des pièces inoccupées.
- Optimiser l'utilisation des bâtiments publics en concentrant et densifiant les présences dans des bâtiments chauffés et isolés (réunions par exemple).





Bâtiment : Usages de l'électricité

- Remplacer l'éclairage des bâtiments par des lampes en LED et remplacer les interrupteurs par des détecteurs de présence dans les espaces communs (couloirs, sanitaires).
- Mettre en place une gestion automatisée des prises électriques pour couper l'intégralité des appareils en veille (informatique, copieurs...).
- Equiper chaque poste de travail avec une multiprise équipée d'un interrupteur.



Éclairage public

- Extinction des zones d'activités de 21h à 5h du matin et des lotissements à partir de 22h00 à 6h00 du matin d'ici la fin de l'hiver 2022-2023.
- Extinction des mises en valeurs de l'ensemble des édifices publics à partir de 21h30 dès décembre 2022.
- Poursuite du programme de déconnexion avec l'extinction de 69 points lumineux situées en rase campagne et n'ayant pas d'enjeu sur la sécurité publique permettant d'atteindre ainsi une réduction de 19% du parc total en éclairage public d'ici le 30 juin 2023.



Éclairage public

Suite

- La poursuite du remplacement systématique des sources d'éclairage anciennes par des éclairages LED bien moins énergivores complétés par un système d'abaissement de l'éclairage de 50% de 22h00 à 5h00 du matin en fonction des zones.
- La mise en œuvre courant 2023 du programme de démarche performancielle engagé avec le SYDER visant à convertir massivement l'éclairage public en LED et de rationaliser la couverture en éclairage de notre commune.
Une étude fine sera réalisée à l'échelle de la commune et définira les besoins en éclairage par secteur. Une gestion intelligente de l'éclairage public sera mise en place afin d'ajuster en temps réel l'intensité des points lumineux et détecter automatiquement les pannes.
- Décorations de Noël : maintenir les décorations uniquement dans les centre-bourgs, privilégier l'éclairage de celles en LED, réduire les plages de fonctionnement en prévoyant une coupure à partir de 21H30 à partir du 9 décembre 2022.
- La réflexion sur le lancement d'une seconde tranche d'installation de candélabres solaires.

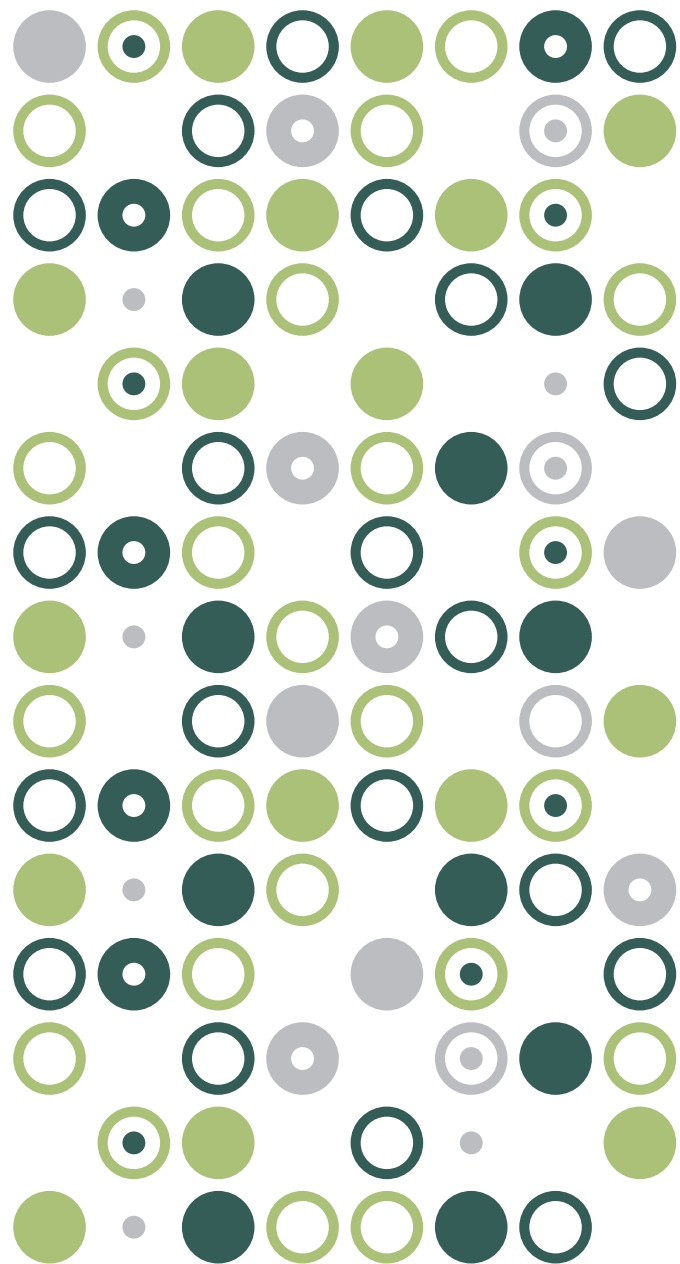




Communiquer Sensibiliser

- Informer de manière récurrente les usagers des bâtiments sur les consommations d'énergie (Agents communaux, associations, écoles).
- Sensibiliser et former les agents aux éco-gestes et à l'éco-conduite.
- Adapter les vêtements portés en intérieur : porter des vêtements chauds l'hiver.
- Définir un référent sobriété énergétique dans chaque bâtiment. Il centralisera les remontées des dysfonctionnements et sera une personne ressource pour la transmission d'information.
- Rédiger une note de service à destination de chaque service et chaque agent sur l'application de ces consignes.
- Afficher dans chaque bâtiment un rappel sur les éco-gestes à appliquer au quotidien.





commune d'avenir
Thizy les Bourgs

Ville de Thizy les Bourgs
1 rue Veuve Crozet
69240 THIZY LES BOURGS
04 74 64 65 90

Octobre 2022 - www.thizylesbourgs.fr